



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

26 juin 2007

Numéro 268



Bougeons

Assemblée

des mouvements sociaux au Forum social québécois

Du 23 au 26 août à Montréal dans le cadre du Forum social québécois, les groupes sociaux se réuniront pour faire un appel à l'action. Cette rencontre prendra la forme d'une *Assemblée des mouvements sociaux* (AMS) réunissant des militantEs et des intervenantEs de groupes et de mouvements sociaux et aura lieu le dimanche 26 août en avant-midi.

Durant l'AMS, les mouvements participant à l'organisation présenteront l'appel à l'action. Suivra une période d'échanges sur la conjoncture et sur les moyens d'action communs à envisager pour la prochaine année.

Il est primordial que le réseau du Collectif s'y engage afin que l'AMS soit le reflet de la richesse des mouvements sociaux québécois et particulièrement de l'importance qu'a la lutte à la pauvreté.

Campagne de financement

Peut-être avez-vous reçu récemment notre publipostage ou peut-être aimeriez-vous y avoir accès ? Les documents sont maintenant en ligne sur notre site Internet. Comme vous le savez peut-être, le Collectif ne dispose d'aucun financement public. Vos dons, contributions, participations à la promotion de l'épinglette viennent compléter les fonds reçus dans le cadre de projets spécifiques comme le projet AVEC. Vos efforts sont, vous l'imaginez bien, plus qu'appreciés.

Fermeture du bureau

Les bureaux du Collectif seront fermés du 9 juillet au 3 août. Nous vous souhaitons un bel été enrichissant et rafraîchissant!

Par l'équipe du Collectif

Bref bilan et quelques perspectives

Une autre année de lutte qui s'achève



Pour le Collectif, l'année 2006-2007 a été particulièrement active au niveau du développement de la dimension AVEC et de la lutte à la pauvreté. L'ajout d'une personne en situation de pauvreté comme porte-parole s'est avéré une belle réussite sur le plan de la démonstration de l'agir AVEC. Cette présence a inspiré la fierté et concrétisé la possibilité du rêve citoyen chez les personnes en situation de pauvreté impliquées au Collectif.

Pour développer le réflexe de faire au Québec davantage AVEC les personnes en situation de pauvreté, le Collectif a tenu, en mai dernier, deux journées d'exploration et d'échanges. Les Journées ENSEMBLE, Autrement! ont porté sur les approches visant la participation des personnes aux actions qui les concernent. Il en est résulté de nombreux outils axés sur le Penser, Décider et Agir AVEC les personnes de même qu'une promesse de « contamination » de différents milieux.

Le Collectif s'est aussi préoccupé, dans l'optique de la lutte à la pauvreté, du sort réservé aux personnes en situation de pauvreté par le gouvernement québécois et de la place que ce dernier accorde (ou plutôt, n'accorde pas!) à la lutte à la pauvreté. Le cas maintenant célèbre de « Fernand X », dont la prestation d'aide sociale a été coupée pour refus de donner la liste des personnes qui lui étaient venues en aide, et les propos inconsidérés et méprisants du ministre Sam Hamad au sujet des personnes prestataires de l'aide sociale ont été largement médiatisés, déclenchant dans la population en général et dans le monde journalistique en particulier, un large mouvement de sympathie et d'indignation devant le sort réservé aux personnes les plus pauvres de notre société.

Ces situations ont eu, en outre, l'avantage d'amener sur la place publique les préjugés relatifs aux personnes en situation de pauvreté et de mettre en évidence l'urgence d'une campagne de lutte aux préjugés.

Dans le contexte de la montée des droits tant au Québec qu'au Canada, nous tenons à souligner deux gains qui nous ont particulièrement réjouiEs, soit celui de la gratuité des médicaments accordée aux prestataires d'aide sociale sans contraintes sévères à l'emploi et celui de la modification apportée à l'article 111 du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles spécifiant que la valeur monétaire des dons en nature et en services ne doit pas être comptabilisée pour les fins du calcul d'une prestation de dernier recours. Voir, à ce sujet, le communiqué en page 2 de cette Soupe.

Pour 2007-2008, le Collectif entend maintenir le cap sur la lutte à la pauvreté au Québec et exercer son leadership en étant actif sur la lutte aux préjugés, la démarche sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté, l'augmentation du salaire minimum, l'abolition des catégories à l'aide sociale et l'élévation de toutes les prestations au niveau de celle des personnes avec contraintes sévères à l'emploi.

Il nous reste beaucoup de pain sur la planche! Mais avec l'énergie et la détermination de tous ses membres le Collectif arrivera sûrement à proposer des solutions appropriées pour faire du Québec une des nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté d'ici 2013.

Micheline Bélisle et Jean-Pierre Héту,
porte-parole.
Page 1 de 2

Les dons des proches à une personne prestataire

Réaction du Collectif pour un Québec sans pauvreté

QUÉBEC, le 14 juin 2007 – Le Collectif se réjouit de la modification apportée au Règlement de la loi sur l'aide aux personnes et aux familles qui exclut clairement les dons en nature et en service des revenus pris en compte pour établir la prestation d'aide financière de dernier recours d'une personne. Pour le Collectif, c'est une victoire de l'action citoyenne. Cette victoire a été rendue possible grâce au courage d'une personne qui a accepté de mettre sa situation sur la place publique et aux témoignages de plusieurs autres qui ont fait état de situations similaires. Il faut aussi souligner le rôle des groupes de défense de droits, le Groupe Ressource du Plateau Mont-Royal et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, qui ont su alerter les médias à cette situation vécue par de nombreuses personnes. Les médias ont également joué un rôle très positif dans cette affaire ainsi que les 43 groupes nationaux ou locaux et collectifs régionaux qui ont appuyé la demande du Collectif auprès du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En fait, c'est une victoire collective!

Le Collectif étudiera attentivement le libellé de l'amendement déposé par le ministre afin de s'assurer qu'il répond le plus fidèlement possible aux attentes de la population qui souhaite que la solidarité ne soit plus contrée par les décisions de certains fonctionnaires. Il tient à rappeler que cette décision positive doit s'accompagner d'une campagne d'information gouvernementale auprès des prestataires, des fonctionnaires et de la population pour éliminer l'incertitude et la peur que plusieurs années de harcèlement ont laissées dans la tête des gens. Il demande également que les personnes qui font présentement face à des coupures de prestation, suite à des dons en nature et en service, voient ces coupures annulées et soient remboursées pour les coupures effectuées.

Il faut demeurer vigilant face à toutes les intrusions dans la vie privée des personnes en situation de pauvreté, intrusions qui briment les droits de toutes les personnes assistées sociales en tentant de prendre en faute les 4 % de personnes qui fraudent.

Rappelons enfin qu'on ne saurait lutter contre la pauvreté au Québec seulement grâce à la solidarité des personnes, mais que des gestes importants devront être posés par le gouvernement pour appliquer la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment en amenant les prestations à un niveau qui permettent au moins de couvrir ses besoins essentiels.

- Rappel important - Rappel important - Rappel important - Rappel important -

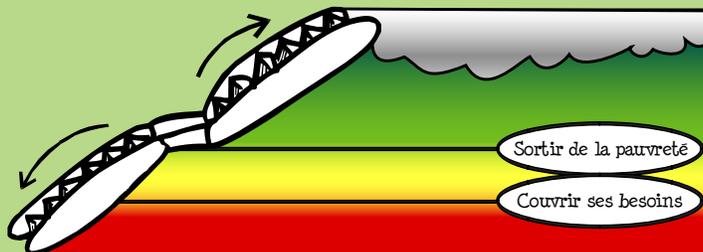
Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec : Une démarche citoyenne

Préparer le terrain pour l'action !

Le temps des animations de la démarche sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté s'achève et c'est maintenant l'heure de tirer les conclusions des centaines d'animations qui ont eu lieu partout au Québec. Pour y arriver, nous avons besoin des résultats de vos animations afin de compiler et analyser leur contenu.

Donc, il est important que les personnes qui ont encore en leur possession des Outils d'animations et des Votes remplis les envoient au Collectif rapidement.

L'automne prochain, nous serons dans une nouvelle étape de cette démarche et notre prochaine année de lutte contre la pauvreté en sera colorée!



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca